

Motion adoptée par les personnels du collège René Cassin d'Agde l'unanimité mardi 3 décembre soutenus par les syndicats FO, Sud éducation et CNT

Non au projet de réforme des retraites, maintien de notre Code des pensions.

Dans les transports, (RATP, SNCF), s'appuyant sur un taux de grévistes de 90% à la RATP en septembre, plusieurs organisations syndicales ont appelé à la grève à partir du 5 décembre. Elles demandent le retrait du projet Delevoye, repris par le président Macron, de réforme des retraites. La CGT, FO, Solidaires, la CNT et la FSU, avec les organisations de jeunesse appellent quant à eux à une journée de grève interprofessionnelle contre ce même projet.

Parce que les appels à la reconduite de la grève, dans les transports puis dans d'autres secteurs, ouvrent la perspective d'un rapport de force susceptible d'ébranler le gouvernement et de gagner, nous serons en grève à partir du 5 décembre et nous appelons l'ensemble des personnels du collège à se mettre massivement en grève pour le retrait du projet de réforme Macron-Delevoye, pour le maintien du Code des pensions.

Nous avons décidé :

- de nous mettre en grève le jeudi 5 décembre et de nous rendre à une des manifestations.
- d'envoyer au moins un-e délégué-e à l'AG qui se tiendra l'après-midi du 5 décembre à Montpellier à 14h pour décider des suites, particulièrement de la reconduction de la grève le 6 décembre,
- de nous réunir en AG le vendredi 6 décembre au collège pour décider ensemble des suites et de la reconduction de la grève le lundi 9 décembre si nous estimons que les conditions sont réunies,
- de faire connaître cette motion à nos collègues, de la faire circuler auprès de collègues d'autres établissements, de la transmettre à nos organisations syndicales...